

REGLEMENT DESCENTE CHASSERON-BUTTES

1. Objectif :

La Descente Chasseron-Buttes, organisée par l'Association des Amis de Chasseron-Buttes, a pour objectif de promouvoir le ski alpin populaire sur les sites touristiques de la Robella et des Rasses.

2. Catégories :

Juniors Filles 10 à 20 ans

Juniors Garçons 10 à 20 ans

Dames 21 à 40 ans

Hommes 21 à 40 ans

Vétérans Dames 41 à 100 ans

Vétérans Hommes 41 à 100 ans

Famille/ Groupe 1 : mixte 2 à 100 ans dont la moyenne des âges est inférieure ou égale à 20

Famille/ Groupe 2 : mixte 2 à 100 ans dont la moyenne des âges est supérieure à 20

Dans toutes les catégories, c'est l'année de naissance qui est prise en compte et non pas le jour de naissance.

3. Date de la manifestation

Il n'y a pas de date de renvoi.

La veille de la course, le site internet www.chasseron-buttes.ch renseigne quant à la tenue de la course.

4. Parcours Officiels

La course de descente populaire relie le sommet du Chasseron 1607m à Buttes 770m sur une longueur de 7,2km et une dénivellation de 837m.

Si les conditions ne permettent pas de descendre à Buttes, l'arrivée se fait à la Robella.

L'accès à Chasseron est possible par la Robella/Crêt de la Neige en 40 minutes à pied, sinon par les Rasses/Téléskis II en 30 minutes à pied.

Sur présentation du dossard, un prix préférentiel est à disposition aux caisses des remontées mécaniques de la Robella et des Rasses.

5. Inscription et finance

L'inscription et le paiement se font sur le site MSO Chrono avec leurs conditions y compris pour l'assurance annulation.

Le délai d'inscription sur le site MSO Chrono est le mercredi avant la manifestation à 23h59.

Inscription possible au stand de tir de Buttes le jour précédant entre 16h30 et 18h00 et le matin même entre 6h00 et 8h00 avec une majoration de Frs 10.-.

6. Remise, port et retour des dossards

Les dossards sont à retirés au stand de tir de Buttes le jour précédant entre 16h30 et 18h00 et le matin même entre 6h00 et 8h00.

Attention aucune remise de dossards à Chasseron.

Les dossards doivent être visibles en tout temps et doivent être remis dans l'aire d'arrivée au personnel de course.

Toute perte ou non restitution sera facturée.

En cas d'abandon, le dossard doit être remis sans délai au plus proche contrôleur officiel de portes.

7. Matériel

La course est réservée aux skieurs uniquement (pas de snow, ni de luge ni de snowscoot).

Port du casque obligatoire.

Les combinaisons de descente sont acceptées.

Le fart au fluor est interdit.

8. Proclamation des résultats

La remise des prix a lieu dans l'aire d'arrivée 30 à 45 minutes après l'arrivée du dernier concurrent.

9. Responsabilités en cas d'accident

Les règles de sécurité FIS sont de rigueur et doivent être respectées.

L'Association des Amis de Chasseron-Buttes décline toutes responsabilités en cas d'accident, de vol, perte ou dommage matériel tant au niveau du participant qu'aux spectateurs et tiers.

Les participants s'engagent à leurs risques et périls et doivent être assurés.

Chaque participant est responsable de se préparer de manière adéquate à une épreuve sportive de cette envergure et de se présenter au départ en bonne santé.

En cas d'accident ou de casse, les participants s'engagent à ne pas entamer de poursuites judiciaires contre les organisateurs.

En s'inscrivant et en participant, chaque coureur renonce à toute prétention en responsabilité ou autre contre les organisateurs.

Association des Amis de Chasseron-Buttes

DT Delphine Doumas

Fleurier, le 16 décembre 2023